

L'ACCUEIL ET LA SCOLARISATION DES ELEVES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU EN COLLEGE ET EN LYCEE

LE GUIDE DU COORDONNATEUR

INTRODUCTION

Les élèves sportifs de haut-niveau « mènent de front un projet de vie ayant pour objectifs la réussite personnelle et scolaire d'une part, et l'obtention de résultats sportifs significatifs d'autre part. L'éducation à la citoyenneté fonde également le projet de formation global de ces élèves ».

Dans l'Académie de Strasbourg, les établissements qui accueillent ces élèves, sont réunis au sein d'un réseau d'excellence sportive et proposent un aménagement de la scolarité dans le cadre du cahier des charges national et régional.

Ce guide a pour objet de définir le rôle de l'enseignant coordonnateur et de proposer des pistes de réflexion et d'action dans le cadre sa mission.

Textes de référence :

- **Note de service n°2014-071** du 30 avril 2014,
- **Convention de partenariat DRDJSCS-région académique grand-est** du 21 février 2018 disponible sur

<http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/eps/les-publics-particuliers/accueil-des-sportifs-de-haut-niveau/>



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



« Un enseignant coordonnateur désigné par le chef d'établissement assure le suivi scolaire en collaboration avec le coordonnateur de la structure sportive et se tient en étroite relation avec le sportif et sa famille. »

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

L'enseignant d'EPS, de par son parcours sportif et universitaire, est le membre de la communauté éducative qui paraît le plus à même de mener à bien cette mission de coordonnateur.

La période de **rentrée scolaire** est le moment privilégié pour :

- Prendre contact avec les sportifs et leurs familles, présenter éventuellement une charte et un carnet de suivi qui permet d'assurer un lien permanent entre les différents partenaires tout au long de l'année.
- Présenter les sportifs au sein de leur classe, afin que l'ensemble de leurs camarades comprennent le sens des aménagements spécifiques.
- Envisager une action d'intégration en lien avec l'équipe EPS et les professeurs principaux.
- Présenter les sportifs et leur quotidien aux équipes pédagogiques.

Tout au long de l'année, le coordonnateur doit constituer l'interlocuteur ou le référent entre les sportifs et l'ensemble de la communauté éducative.

A l'écoute de l'élève sportif de haut-niveau **au quotidien**, le coordonnateur décèle les indices relatifs aux différentes charges de travail qui pèsent sur lui et alerte l'équipe enseignante ou les entraîneurs en cas de difficultés constatées.

La présence du coordonnateur lors des **conseils de classe** favorise le suivi scolaire et les échanges nécessaires avec les équipes pédagogiques, afin d'assurer ensuite le contact avec les familles.

Le coordonnateur veillera à ce que le statut de sportif de haut-niveau soit connu et apparaisse clairement sur les bulletins.

Les absences pour raisons sportives devront également être traitées avec discernement, dans l'intérêt de l'élève sportif de haut-niveau.

En appui du chef d'établissement, le coordonnateur participera à la rédaction d'une convention qui précisera le cadre du partenariat avec le milieu fédéral et les aménagements de la scolarité.

« Le suivi des élèves sportifs de haut-niveau nécessite une collaboration structurée entre les établissements scolaires et les structures sportives afin d'optimiser les aménagements de la scolarité »

LIENS AVEC LES DIFFERENTES STRUCTURES

Le coordonnateur assure des liens permanents avec les personnes ressources des différentes structures d'entraînements. Il favorise les échanges avec l'ensemble de l'équipe éducative.

La période de **rentrée scolaire** permet au coordonnateur et entraîneurs de présenter à l'ensemble de l'équipe éducative, le fonctionnement, la structure, les objectifs de l'année, et le quotidien de l'élève sportif de haut-niveau.

Véritable médiateur, le coordonnateur crée des liens privilégiés avec les responsables des structures d'entraînement. Ces derniers transmettent au coordonnateur les plannings d'entraînements, ainsi que les temps forts de compétition de l'année et prennent connaissance des enjeux scolaires de l'année qui commence.

Des bilans de mi-semester peuvent être organisés avec les référents des centres d'entraînements de façon à assurer un suivi régulier.

Leur présence aux conseils de classes s'avère autant que possible nécessaire.

Un accès à l'ENT aux responsables des centres d'entraînement est dans la mesure du possible souhaitable de façon à leur permettre un suivi continu des résultats scolaires mais aussi de faciliter les échanges avec l'ensemble de l'équipe éducative.

Un outil de suivi peut être élaboré de façon à faciliter les échanges entre les structures d'entraînement, l'établissement scolaire et les familles (carnet de suivi).

AMENAGEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS ET DE LA CERTIFICATION

« Comme les autres enseignements obligatoires, **l'EPS fait partie intégrante du parcours de formation des élèves sportifs de haut niveau** et peut, au même titre que les autres disciplines obligatoires, faire l'objet d'un enseignement adapté. Dans le but d'offrir à chaque élève un parcours de formation en EPS complet, équilibré et adapté à ses caractéristiques, on cherchera, dans la mesure du possible, à garantir les conditions d'une intégration optimale de chacun à un enseignement collectif habituel ».

« Un projet pédagogique, (...) précisera les choix opérés et recherchera les solutions les plus pertinentes tout en respectant les exigences des programmes nationaux : choix des compétences prioritairement développées (en complément des compétences développées à travers la pratique de haut-niveau) et des activités physiques sportives et artistiques supports à l'enseignement ».

« En fonction des charges d'entraînement et de la vie sportive des élèves concernés, l'enseignement de l'EPS pourra se faire selon des modalités particulières ».

AMENAGEMENT DE LA SCOLARITE

En fin d'année scolaire, le coordonnateur se met en contact avec les partenaires sportifs et le chef d'établissement afin d'anticiper au mieux les plages d'entraînement et/ou de compétitions déjà connues pour construire l'emploi du temps de l'année suivante.

En cours d'année et selon le calendrier sportif, des aménagements peuvent être apportés à l'emploi du temps. En appui du chef d'établissement, le coordonnateur contribue à proposer un projet d'aide et de suivi de la part d'assistants pédagogiques et/ou de professeurs (rattrapage éventuel des heures de cours et des évaluations). Un tutorat (binôme) peut être mis en place entre élèves afin que le sportif puisse récupérer plus facilement les cours manqués. En se rapprochant des professeurs des autres disciplines, le coordonnateur étudie la possibilité de l'utilisation d'outils et de supports numériques pour accompagner le travail à distance.

L'implication de tous les enseignants dans le projet des élèves sportifs de haut-niveau est en effet indispensable pour assurer un accompagnement de qualité. Le professeur principal désigné devra être conscient des enjeux et du quotidien du sportif de haut-niveau (contraintes différentes en fonction des classes d'âge et de l'activité sportive).

A l'initiative du coordonnateur et sous la responsabilité du chef d'établissement, un projet pédagogique spécifique présentant les aménagements envisagés est rédigé en début d'année par l'équipe d'enseignants.

► La certification en EPS :

Au collège : Pour l'oral du DNB le sportif de haut-niveau peut prendre appui sur sa pratique pour choisir son sujet. En cours d'année, les évaluations manquées pour des raisons sportives sont rattrapées.

En lycée : en attente de l'arrêté relatif à la certification BAC 2021

► La participation à l'association sportive :

Les élèves SHN participent aux compétitions UNSS lorsque les règlements l'autorisent (vérification auprès des services régionaux de l'UNSS) et après l'étude de l'ensemble des contraintes sportives auquel l'élève est assujéti.

Les élèves qui le souhaitent peuvent également s'investir dans des rôles tel que jeune coach ou jeune officiel.